

Compte rendu de la réunion de négociations au CCCA du jeudi 04 mai 2017 :



Les représentants de la CGT des CFA BTP étaient :

Nelly GREGOR et Emmanuel ROMANET.

Ordre du jour :

1. Point sur le plan stratégique.
2. Mutuelle.
3. Mise à jour du document « Modalités d'application de l'annualisation ».

Participants :

Les OS (CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT et FO).

M. Didier BOUVELLE (secrétaire général CCCA-BTP).

M. Jacques Olivier HÉNON (directeur de la politique de formation et de l'innovation pédagogique).

Mme Véronique WACRENIER (responsable relations sociales et paie réseau).

Mme Pierrette FABIEN (relations sociales et paie réseau).

1. Point sur le plan stratégique :

Didier BOUVELLE annonce qu'il est finalisé et que le document définitif sera transmis aux OS après la réunion programmée le 17/05/2017 avec l'ensemble des secrétaires généraux du réseau. Le plan stratégique a été adopté à l'unanimité des administrateurs du CCCA-BTP lors d'un conseil d'administration. Il tient à rappeler que ce plan est le fruit d'un travail de co-construction de 6 mois avec tous les acteurs. L'ADN du réseau a été redéfini avec pour objectif de le rendre plus fort, plus puissant. Un portefeuille de 42 projets sera décliné en plans d'actions. Fin septembre, la mise en œuvre devrait être effective avec tous les acteurs qui souhaitent y participer.

Didier BOUVELLE réaffirme son souhait que ce plan soit maintenant décliné localement pour renforcer l'image de tête de réseau du CCCA-BTP. L'objectif est d'accompagner les collaborateurs dans leur montée en compétences. Il tient aussi à remercier les OS pour le travail effectué et la collaboration apportée, tant avec le Cabinet Convictions qu'avec le CCCA-BTP. Il se dit pragmatique en visant avant tout une levée de fonds pour accompagner les équipes.

Didier BOUVELLE apporte des précisions sur d'autres points, non directement liés au plan stratégique :

- ✓ Volonté d'associer tous les secrétaires généraux sur le volet RH et Social.
- ✓ Rédaction avec les OS d'un document définissant les procédures du dialogue social. Pour lui, l'absence d'un tel document est un manque qu'il faut combler.
- ✓ Volonté que l'écriture de l'application du statut soit claire et compréhensible par tous.

- ✓ Souhait d'un travail commun avec les OS sur la GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences) dès septembre pour un objectif final maximal fixé à juin 2018.

2. Mutuelle :

Ce point n'était, à l'origine, pas prévu à l'ordre du jour et a été ajouté en séance. Une information importante, suite à la procédure d'appel d'offre, est donnée aux OS. La confidentialité nous est demandée en attendant la signature de documents importants (relevé commun de décision et avenant) qui permettront alors de communiquer plus largement.

3. Mise à jour du document « Modalités d'application de l'annualisation » :

Les OS et le CCCA-BTP continuent leur travail sur le document fourni lors des dernières négociations du 30/03/2017. Le document reste confidentiel car il doit être transmis aux secrétaires généraux avant de nous revenir pour une ultime réécriture. De même, le CCCA-BTP rappelle qu'une consultation juridique sur le statut est en cours et qu'elle devrait permettre une clarification auprès de tous les collaborateurs du réseau. Les éléments de cette consultation seront transmis aux OS. En tout état de cause, le délai envisagé au départ (fin juin 2017) ne sera pas possible à tenir.

La CGT réaffirme sa volonté d'aboutir à un document qui soit clair et qui ne permettra plus la remise en cause du statut dans les associations régionales. Il est important de prendre le temps et de faire les choses correctement pour ne pas avoir à y revenir plus tard.

Nelly et Manu